

Procédure de consultation

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Vue d'ensemble sur le FTP

Dans le cadre de la vue d'ensemble, demandée par le Parlement, sur les projets d'infrastructure ferroviaire qui restent à financer, il s'agit d'actualiser le crédit global pour la NLFA et d'assurer le futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) à l'aide d'une nouvelle loi fédérale ainsi que d'un crédit global ad hoc.

Date limite: 6 juillet 2007

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral des transports, Section planification, 3003 Berne, téléphone 031 322 57 50, fax 031 322 55 95

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

17 avril 2007

Chancellerie fédérale

Procédure de consultation. DETEC. Vue d'ensemble sur le FTP

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	16
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.04.2007
Date	
Data	
Seite	2672-2672
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 534

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.